



Procès-verbal du conseil d'établissement École secondaire Jean-Jacques-Rousseau Séance tenue le lundi 2 octobre 2017 - 19 h Salle de conférence

1. Mot de bienvenue, ouverture, présences et quorum

Présences :

Boldini, Nathalie - parent
Bouchard, Kathleen – parent
Carle, Michel – personnel enseignant
Chouinard, Roxanne – parent
Dufour, Mélanie – parent
Gauvreau, Nathalie – personnel enseignant
Leclerc, Stéphanie – directrice d'école
Loyer, Mylène – parent
Nadeau, Martine – personnel enseignant
Pujolle, Annie-France – personnel enseignant
Thériault, Lorraine – parent

Absences :

1. Mot de bienvenue et présences

Madame Leclerc souhaite la bienvenue aux membres et à l'assistance, déclare l'assemblée ouverte à 19 h et fait la lecture de l'ordre du jour.

Un tour de table est demandé afin que les membres puissent se présenter.

2. Nomination de la secrétaire des rencontres

IL EST PROPOSÉ PAR madame Mylène Loyer que madame Stéphanie Leclerc soit nommée secrétaire des rencontres pour l'année 2017-2018.

CE1718-1002-01

ADOPTÉ

3. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lorraine Thériault D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

CE1718-1002-02

ADOPTÉ

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2017 et suivis

IL EST PROPOSÉ PAR madame Kathleen Bouchard d'APPROUVER le procès-verbal du 12 juin 2017 tel que présenté.

CE1718-1002-03

APPROUVÉ

5. Parole au public

Aucune intervention.

6. Informations de la direction

La direction donne les informations suivantes :

- Les nouveaux membres recevront, lors de la prochaine rencontre, une chemise de plastique afin de pouvoir y insérer tous les documents reçus pour le conseil d'établissement.
- Une course organisée par la Ville de Boisbriand aura lieu le mercredi 4 octobre. Tous les élèves de la 1^{re}, 2^e, 3^e secondaire ainsi que les élèves des groupes d'option en éducation physique, soit 513 élèves, participeront à cette course.
- Le conseil des élèves et leurs substituts devraient être connus pour la prochaine séance le 30 octobre. À ce moment, deux élèves deviendront membres du conseil d'établissement.
- Lors de la rencontre du 30 octobre, il sera principalement question de faire le bilan de la convention de gestion et de réussite éducative 2016-2017 et de présenter la nouvelle convention 2017-2018.
- Une pratique de confinement barricadé avec les élèves aura lieu cette année.

7. Informations du comité de parents

La première rencontre du comité de parents aura lieu jeudi prochain.

8. Règles de régie interne

- CONSIDÉRANT l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Roxanne Chouinard d'ADOPTER les règles de régie internes pour l'année 2017-2018 telles que présentées.

CE1718-1002-04

APPROUVÉ

9. Dénonciation d'intérêts

Les membres sont invités à compléter le document et à le remettre avant de quitter la séance.

10. Élections

- CONSIDÉRANT l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement choisit son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de la commission scolaire ;
- CONSIDÉRANT l'article 58 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que ce mandat est d'une durée d'un an ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lorraine Thériault que madame Mylène Loyer assume la présidence du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018.

CE1718-1002-05

ADOPTÉ

- CONSIDÉRANT l'article 60 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit qu'en cas d'absence ou d'empêchement du président, le conseil d'établissement désigne, parmi ses membres éligibles au poste de président, une personne pour exercer les fonctions et pouvoirs de ce dernier ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Martine Nadeau que madame Roxanne Chouinard soit nommée substitut au poste de présidente du conseil d'établissement pour l'année 2017-2018.

CE1718-1002-06

ADOPTÉ

11. Dates des rencontres

Un projet de rencontres est déposé :

IL EST PROPOSÉ PAR madame Martine Nadeau d'ADOPTER le calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2017-2018.

CE1718-1002-07

ADOPTÉ

12. Représentants de la communauté

La direction explique le rôle du représentant de la communauté en précisant que ce dernier n'a pas droit de vote.

13. Budget du conseil d'établissement pour l'année 2017-2018

La direction informe les membres qu'un montant de 799,70 \$ est alloué au conseil d'établissement.

- CONSIDÉRANT l'article 66 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement, voit à son administration et en rend compte à la commission scolaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Boldini d'ADOPTER le budget de fonctionnement alloué au conseil d'établissement pour l'année 2017-2018.

CE1718-1002-08

ADOPTÉ

14. Contribution volontaire des parents – Gestion des sommes

- CONSIDÉRANT l'article 84 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement approuve les modalités d'application du régime pédagogique proposé par la direction de l'école ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Mélanie Dufour, appuyée par madame Lorraine Thériault, D'AUTORISER l'utilisation du montant « Contribution volontaire des parents – Fonds spéciaux » pour des activités qui s'adressent à tous les élèves de l'école.

CE1718-1002-09

APPROUVÉ

15. Délégation de pouvoir présentation de projets

- CONSIDÉRANT l'article 84 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que conseil d'établissement approuve les sorties proposées par le directeur de l'école et les activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes ou un déplacement des élèves à l'extérieur des locaux de l'école ;
- CONSIDÉRANT les objectifs pédagogiques visés par les activités présentées ;
- CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement délègue les pouvoirs à la direction pour toutes les décisions en lien avec le choix des activités, sorties et voyages exigeant des frais de 75 \$ et moins par élève ;
- CONSIDÉRANT qu'une reddition de comptes sera déposée aux membres régulièrement par la direction ;
- CONSIDÉRANT que les campagnes de financement seront déposées au conseil d'établissement pour approbation ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Carle d'APPROUVER les sorties/activités présentées et de donner une délégation de pouvoirs à la direction qui permettra d'approuver les activités, projets et voyages exigeant des frais de 75 \$ et moins par élève et d'en rendre compte au conseil d'établissement.

CE1718-1002-10

APPROUVÉ

16 Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements

Les membres conviennent de travailler avec la grille réponse et de se référer au document au besoin.

- CONSIDÉRANT l'article 84 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement approuve les modalités d'application du régime pédagogique proposé par la direction de l'école ;
- CONSIDÉRANT que l'avis du conseil d'établissement de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau doit être acheminé à la Direction du service de l'organisation scolaire avant le 23 novembre 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Roxanne Chouinard d'APPROUVER le document de réponse de la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements tel que complété.

CE1718-1002-11

APPROUVÉ

17 Cadre d'organisation scolaire 2018-2021

Une brève lecture des principaux points est faite par la présidente. Les membres conviennent de travailler avec la grille réponse.

- CONSIDÉRANT l'article 84 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement approuve les modalités d'application du régime pédagogique proposé par la direction de l'école;
- CONSIDÉRANT que l'avis du conseil d'établissement de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau doit être acheminé à la Direction du service de l'organisation scolaire avant le 23 novembre 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie-France Pujolle d'APPROUVER le document de réponse du Cadre d'organisation scolaire 2017-2020 tel que complété.

CE1718-1002-12

APPROUVÉ

18. Consultation – Calendrier scolaire 2018-2019

Les membres échantent sur les options possibles et arrêtent leur choix sur le scénario 1 de la semaine B.

CONSIDÉRANT l'article 84 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement approuve les modalités d'application du régime pédagogique proposé par la direction de l'école ;

CONSIDÉRANT que l'avis du conseil d'établissement de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau doit être acheminé à la Direction du service de la formation générale des jeunes avant le 26 octobre 2017 ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Gauvreau d'APPROUVER le scénario 1 de la semaine B du calendrier scolaire.

CE1718-1002-13

APPROUVÉ

19. Présentation de projets

Madame Stéphanie Leclerc présente les activités suivantes :

Date	Titre du projet	Lieu	Coût par élève
3 octobre	Viens vivre la forêt (Domaine Saint-Bernard)	Mont-Tremblant	-
6 octobre	Randonnée pédestre	Mont-Tremblant	-
11 octobre	Randonnée pédestre	Mont-Tremblant	-
12 octobre	Randonnée pédestre	Mont-Tremblant	-
16 octobre	Photo de finissants	JJR	-
16 novembre	Activité récompense niveau (Halloween)	Cafétéria	-
30 mars au 2 avril	Voyage des finissants à Chicago	Chicago	450 \$
13 au 15 avril	Voyage à Boston	Boston	330 \$

IL EST PROPOSÉ PAR madame Roxanne Chouinard d'APPROUVER les sorties et les activités.

CE1718-1002-14

APPROUVÉ

20. Campagnes de financement

.....

La direction présente aux membres les campagnes de financement suivantes :

ACTIVITES	DATES	BUTS
Vente d'agrumes	Octobre 2017	Réduire les coûts des activités sportives et/ou participations à des compétitions
Vente de recettes en pot	Octobre 2017 à février 2018	Réduire les coûts des activités sportives et/ou participations à des compétitions

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Carle, D'APPROUVER les campagnes de financement présentées.

CE1718-1002-15

APPROUVÉ

21. Sujets divers

.....

Aucun sujet divers.

22. Levée de l'assemblée

.....

Madame Martine Nadeau PROPOSE la levée de l'assemblée à 20 h 14.

Mylène Loyer
Présidente

Stéphanie Leclerc
Directrice